

Discours inaugural : des orientations favorables à l'avenir économique du Québec

Montréal, le 10 mai 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est heureuse de constater que le discours inaugural, prononcé hier par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, fait écho à plusieurs de ses orientations. En effet, en plaçant la prospérité économique de la province au premier rang des priorités, le premier ministre a manifesté la détermination de son gouvernement à renforcer l'économie du Québec et à répondre aux enjeux de la concurrence, une bonne nouvelle selon la FCCQ.

« À une période où la concurrence mondiale s'accélère et les besoins en main-d'œuvre qualifiée sont de plus en plus criants, toutes orientations visant à stimuler l'investissement, à réduire le fardeau fiscal des particuliers, à encourager l'innovation et à favoriser la reconnaissance des compétences des immigrants ainsi qu'un meilleur arrimage entre la formation et les besoins des entreprises, sont autant de signes positifs et encourageants pour le milieu des affaires alors que l'économie québécoise doit impérativement augmenter sa productivité pour demeurer concurrentielle », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

La FCCQ souhaite également saluer la reconnaissance, dans ce discours inaugural, de l'unité régionale de l'économie du Québec et l'importance accordée à la participation de toutes les régions au dynamisme économique de la province. « L'accélération de la concurrence mondiale et son impact sur la structure de notre économie requiert que nous exploitions l'ensemble de nos atouts économiques, y compris notre capital régional, si nous voulons faire du Québec, un Québec gagnant », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

De plus, la FCCQ voit d'un bon oeil la volonté du gouvernement de soutenir la signature d'un accord de libre échange avec l'Ontario, une initiative qui vient soutenir les efforts déjà déployés par elle et la Chambre de commerce de l'Ontario pour le développement du corridor de commerce Québec – Ontario. À cet effet, la FCCQ offre son entière collaboration au gouvernement du Québec dans la réalisation d'un tel objectif dans la mesure où ce dernier représente une excellente nouvelle pour les milieux d'affaires québécois et ontarien, ainsi que pour la compétitivité et la croissance des économies des deux provinces. De plus, alors que les exportations du Québec ont tendance à faiblir, notamment au sud de la frontière, le souhait du gouvernement de développer les relations commerciales avec l'Union européenne est, selon la FCCQ, une initiative porteuse pour l'économie québécoise.

Par ailleurs, la FCCQ accueille très favorablement le désir du gouvernement Charest de dégelier les droits de scolarité et de bonifier les prêts et bourses, une mesure longuement défendue par la FCCQ. « Notre choix en tant que société de se doter d'un système d'éducation accessible et de qualité demande que l'augmentation des frais de scolarité tienne compte de l'augmentation normale du coût de la vie pour permettre une amélioration, voire même le maintien, de la qualité de notre système d'éducation et pour donner à nos universités les moyens de leurs ambitions et de leurs responsabilités, c'est-à-dire celles de participer pleinement à augmenter notre potentiel de création de richesse », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Le gouvernement a également promis de défendre l'établissement de la Bourse de carbone à Montréal, ce qui fait écho à la position de la FCCQ selon laquelle il s'agit d'un des moyens les plus efficaces et les moins coûteux de répondre aux nouveaux impératifs environnementaux. Dans la même veine, la FCCQ salue le désir du gouvernement de poursuivre ses efforts afin d'utiliser notre richesse hydroélectrique, une source d'énergie propre et renouvelable, comme levier de développement économique,

Sensible à la situation actuelle des finances publiques, la FCCQ salue également l'ouverture manifestée par le premier ministre envers le secteur privé dans la livraison des soins de santé, afin d'en accroître l'efficacité. « Nous sommes fortement convaincus qu'une plus grande ouverture vers le secteur privé est non seulement souhaitable, mais absolument nécessaire afin d'assurer la qualité des soins et leur accessibilité à l'ensemble de la population. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'ouverture au privé ne menace pas l'intégrité du système public, mais agit en complémentarité », de conclure la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242